



SUPRÊME 28

FILM AUTOMOBILE

Le *Suprême 28* est un film pour vitrages automobiles qui permet d'agrémenter l'aspect d'un véhicule, tout en améliorant le confort et la sécurité des occupants : le film réduit l'éblouissement et la chaleur solaire dans l'habitacle, élimine les rayons U.V., renforce le verre et met les occupants et leurs biens à l'abri des regards indiscrets.

Le *Suprême 28* est généralement utilisé sur les vitrages de véhicules officiels, professionnels ou de société.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Film non-réfléchissant pour vitres auto

Épaisseur en microns : 25

Transmission de la lumière visible	23 %
Réflexion de la lumière visible	5 %
Transmission U V	<1 %
Energie solaire totale rejetée	33 %



GARANTIE :

Posé dans les règles de l'art, ce film est garanti 5 ans (pose intérieure)

IMPORTANT :

ITD n'assume aucune responsabilité quant à la conformité de l'installation des films pour vitrages automobiles avec la réglementation en vigueur dans votre pays ou la réglementation en vigueur dans tout autre pays où le véhicule pourrait être utilisé. Vous devez donc vous assurer que ce type de films pour vitrages est en conformité avec toutes ces réglementations.

